



L'an deux mille vingt-quatre le 4 du mois de juillet s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brln Sur Seille, après convocation légale du 27 juin, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – Monsieur SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel – M. THOURON Jean Marc
M. BARTHELEMY Philippe - M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe
Mme MARANDE Carole - M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – M. HENQUEL Patrick - Mme SCHEFFLER Véronique
M. FEGER Serge - M. GUEZET Philippe – Mme MARCHAL Astrid - Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina
M. MATHEY Dominique - M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude - M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès M.
M. POIREL Patrick - Mme LORETTE Delphine – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard - M. FRANCOIS Vincent
M. BERNARD Philippe - M. DIEDLER Franck – M. HENCK Dominique - M. CHANE Alain – M. CAPS Antony
M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude - Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis -

Procurations M. LAPOINTE Denis à M. THOMAS Claude – Mme FRANCOIS Valérie à M. DIEDLER Franck
M. FAUCHEUR Dominique à M. VOINSON Philippe – M. MEVELLEC Mickaël à M. SALVE Olivier – Mme JELEN Nelly à
Antony CAPS – M. MICHEL Olivier à Mme SCHEFFLER Véronique – M. VINCENT Yvon à M. FEGER Serge
M. CERUTTI Alain à M. MATHIEU Denis-

Excusé(s) : M. FAGOT REVURAT Yannick – M. JOLY Philippe – M. BRIDARD Franck – M. IEMETTI Jean Marc –
M. MICHEL Olivier

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude
L'assemblée dénombrait : **44 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 36

Pouvoirs : 8

Excusés : 5

Votants : 44

Date d'affichage : 9 juillet 2024

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 44

Contre

Absentions :

ANIMATION

08/07/2024

Autorisation de perception de participations financières de la part d'entreprises pour le sponsoring de la 17ème Fête du Fruit et de la Nature

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-29,

Vu La Loi n° 2003-709 du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations,

Vu La 17ème édition de la Fête du Fruit et de la Nature organisée par la Communauté de Communes Seille Grand Couronné,

Vu les propositions de dons des sociétés Eurovia, Storengy et Eurogranulats pour la 17ème Fête du Fruit et de la Nature,

Vu L'avis favorable du Bureau de la Communauté de communes,

Chantal CHERY, vice-présidente en charge de la culture et de l'animation rappelle l'organisation de la 17ème fête du fruit et de la nature programmée le dimanche 13 octobre 2024, à Chenicourt, ainsi que sa vocation à valoriser des initiatives locales en faveur de l'environnement. Cet événement gratuit permet au public de découvrir et approfondir ses connaissances sur les fruits de la région, leur culture et consommation, tout en soutenant les exposants locaux

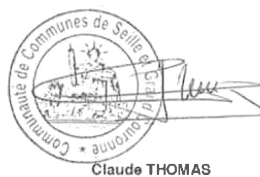
Elle précise que la recherche de financements externes permet à la collectivité de maintenir et d'améliorer la qualité de l'événement proposé tout en respectant les contraintes budgétaires.

Il 'avère que différentes entreprises et sociétés ont un intérêt à soutenir des manifestations locales telles que la Fête du Fruit et de la Nature, car cela renforce leur engagement envers le territoire, améliore leur image de marque et leur permet de bénéficier d'une visibilité accrue lors de l'événement.

Ainsi, elle informe le conseil communautaire que pour cette 17ème édition, les sociétés Eurovia, Storengy et Eurogranulats ont souhaité participer financièrement à l'événement pour les montants respectifs de 500€, 500€ et 4 000€,

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, l'unanimité :

- **Autorise** la perception des participations financières de la part des entreprises suivantes pour l'organisation de la 17ème Fête du Fruit et de la Nature :
 - ✓ Eurovia : 500€
 - ✓ Storengy : 500€
 - ✓ Eurogranulats : 4 000€
- **Autorise** l'imputation des recettes issues de ces participations financières au budget principal 2024,
- **Autorise** le Président de la Communauté de Communes Seille Grand Couronné à signer toutes les conventions et documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.



Claude THOMAS
2024.07.12 09:31:43 +0200
Ref:6864253-10294699-1-D
Signature numérique
le Président

Claude THOMAS